



Communiqué

# *La CGT refuse de servir de caution!*

Les organisations syndicales représentatives des personnels des directions départementales interministérielles et des préfetures sont conviées à une nouvelle réunion, le jeudi 14 octobre 2021, dédiée au Projet Stratégique de l'Administration Territoriale de l'Etat (PSATE).

La CGT a déjà signifié lors d'une rencontre bilatérale avec le ministère de l'intérieur sur le PSATE qu'elle n'apporterait pas de proposition d'amendements à ce projet qui reflète clairement les **perspectives de l'idéologie libérale de casse des services publics**. La mise en place des Secrétariats généraux communs départementaux (SGCd), sur lesquels s'appuie ce projet en est l'exemple flagrant d'une construction mal préparée, qui met les agents qui y travaillent et celles et ceux qui en dépendent dans des situations extrêmement difficiles.

Le contexte est tel que le gouvernement en est réduit aujourd'hui à sonder les représentants de l'État dans les territoires pour avoir leur avis sur la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État qu'il a imposée au forceps, et sur la création de secrétariats généraux communs, montrant ainsi, **le fossé entre les décisions qui ont été prises au sommet et leurs conséquences sur les services**.

Il y a quelques jours, Monsieur le Préfet MIRMANT, président de l'Association du corps préfectoral, déclarait devant le Sénat que " *Tout n'est pas un long fleuve tranquille*"! Quel euphémisme quand on vit la dégradation des conditions de vie et de travail dans les services !

**La CGT refuse de servir de caution** dans une réunion de travail qui ne tiendra pas compte des propositions et des revendications des organisations syndicales. C'est pourquoi elle ne participera pas à la prochaine réunion de travail sur le PSATE programmée ce 14 octobre 2021.

**La CGT redit la nécessité de rompre avec la logique de mutualisation et priorisation des missions**, qui aura pour conséquence de procéder à de nouvelles séquences d'abandons, de privatisations, d'externalisations, de transferts de ces dernières. Si plan stratégique il doit y avoir c'est dans un objectif de reconquête et de développement des missions de service public susceptible de répondre aux défis de la crise et d'une fracturation de plus en plus préoccupantes de notre société que ce dernier doit être construit.

**La CGT réaffirme la nécessité de mesures permettant d'améliorer les conditions de travail et de vie des personnels** (action sociale – restauration collective – mobilités choisies et non imposées – nombre du cycle des mobilités – rémunérations - etc.). Encore faut-il qu'elles ne se fassent pas au détriment des politiques et des moyens budgétaires des ministères.

Au regard de l'état alarmant de la situation dans l'ensemble des services et les SGCd en particulier, la CGT demande des mesures immédiates pour redonner des conditions de travail correctes aux agents et garantir l'effectivité et la qualité du service public rendu.

**Alors que le projet de loi de finances 2022 est en cours d'examen par la représentation nationale, la CGT réitère l'urgence de cesser les politiques de suppression d'emplois et de procéder à la définition d'un plan pluriannuel de recrutement et de titularisation des agents non-titulaires.**

*Montreuil, le 13 octobre 2021*

**Union Fédérale des Syndicats de l'Etat CGT**

263, Rue de Paris- case 542-93514 Montreuil CEDEX

tel.: 01 55 82 77 56

mel: [ufse@cgt.fr](mailto:ufse@cgt.fr)

site: <http://ufsecgt.fr>